LE COIN PARACHA NITSAVIM-VAYELEKH

par Mikaël Mouyal (pour recevoir ce feuillet par mail : mouyal358@gmail·com) - Beth Hamidrash Lamed (75017)

Le coin 'Hidouchim

« Ce qui est caché est à Hachem notre D.ieu, et ce qui est dévoilé est à nous et nos enfants » (29, 28) (Nitsavim) :

« Ce qui est caché » fait référence aux sentiments du cœur tels que l'amour, la crainte, la joie, qui sont cachés dans le cœur. L'homme doit consacrer et réserver ses sentiments à « Hachem notre D.ieu », pour L'aimer, Le craindre, se réjouir de Le servir. En revanche, « ce qui est dévoilé », c'est à dire les actions réalisées par les membres du corps, bien que l'homme doit réaliser les Mitsvot avec son corps, malgré tout, il pourra aussi agir pour ses affaires personnelles. Ainsi, il pourra aussi manger, travailler, et s'occuper d'affaires profanes. Les actions peuvent donc aussi être « à nous et nos enfants », pour s'occuper de soi et de sa famille. Malgré tout, le verset poursuit : « Pour accomplir toutes les paroles de cette Thora ». C'est à dire que même lorsque l'homme s'occupe de ses affaires personnelles, son intention et sa motivation dans ces actions profanes doivent être orientées à servir Hachem. En effet, l'intention relève des choses cachées, car elle est cachée dans l'esprit de l'homme. Or, « ce qui est caché revient à Hachem ». Ainsi, même l'intention dans les actes profanes réservés à ses besoins, doit être « pour accomplir toutes les paroles de cette Thora ». (Sefat Emet)

« La vie et la mort J'ai placé devant toi, la bénédiction et la malédiction, et tu choisiras la vie » (30, 19) (Nitsavim) :

Tout homme souhaite la vie. Ainsi pourquoi la Thora a-t-elle besoin de préciser : « Tu choisiras la vie » ?

En fait on peut expliquer que « la vie et la mort » ainsi que « la bénédiction et la malédiction », dont parle le verset, fait référence à deux manières de servir Hachem. On peut servir Hachem par amour de la vie et de la bénédiction, conscient de l'importance des Mitsvot qui accordent à l'homme le réel bonheur. Mais on peut aussi servir Hachem par crainte de la mort et de la malédiction, sachant que s'éloigner de la Thora conduirait l'homme à sa perte. Ces deux modes de service d'Hachem sont valables. Malgré tout, la Thora conseille à l'homme : « Tu choisiras la vie, pour que tu vives toi et ta descendance ». Il est préférable de servir Hachem par amour de la vie, plutôt que par peur de la mort, car de cette façon, tu pourras vivre « toi et ta descendance », car même si un homme serait prêt à vivre dans la crainte, très souvent, les enfants ne souhaitent pas suivre un tel chemin. Pour conduire au fait que « ta descendance » également te suive, il convient plutôt de leur transmettre l'amour du bien, ce qui les motivera plus. (Beit Avraham)

« Appelle Yehochoua et tenez-vous dans la tente d'assignation » (31, 14) (Vayelekh) :

Le Midrash rapporte qu'après qu'Hachem ait parlé à Yehochoua, Moché lui demanda : « Qu'est-ce qu'Hachem t'a-t-Il dit ? » Il lui répondit : « Quand Hachem te parlait, à toi, est-ce que je savais ce qu'Il te disait ?! » Alors Moché cria : « Mieux vaut cent morts mais pas une seule jalousie ! » Cela est étonnant. Pourquoi Yéhochoua ne voulait-il pas dévoiler à Moché ce qu'Hachem lui a dit ? En fait, ce qu'Hachem dit à Yéhochoua c'est justement : « Quand Moché te demandera qu'est-ce que Je t'ai dit, tu lui répondras : "Quand Hachem te parlait, à toi, est-ce que je savais ce qu'Il te disait ?! » En effet, Moché ne voulait pas mourir. Il souhaitait continuer à vivre même en tant qu'élève de Yéhochoua. Or, Hachem ne voulait pas reprendre son âme sans son accord. Ainsi, Hachem demanda à Yéhochoua de dire cette phrase à Moché, pour qu'il ressente cette pointe de jalousie liée à la difficulté de devenir l'élève de Yéhochoua et qu'il accepte de mourir. Et il s'avéra que ce plan fonctionna à merveille. (Gaon de Vilna)

« Et maintenant, écrivez pour vous cette Thora » (31, 19) :

Nos Sages expliquent par rapport à la joie des jours de fêtes, que le terme "pour vous" signifie "pour vos besoins", à savoir que les jours de fêtes, il convient de s'occuper de ses besoins, en prenant de bons repas par exemple. On peut appliquer la même explication dans ce verset. « Écrivez **pour vous** (pour vos besoins) cette Thora », car dans la Thora, l'homme peut y trouver tous ses besoins. La réponse à toutes les questions de la vie, l'attitude à adopter à chaque pas et chaque mouvement, tout est contenue dans la Thora. Celui qui se consacre à l'étude de la Thora, y trouvera tout ce dont il aura besoin dans chaque étape de sa vie. (Sifté Tsadik)

Le coin histoire

Un homme qui avait, D.ieu préserve, perdu deux enfants, a raconté pendant les jours de deuil, l'histoire suivante : Quand il avait 13 ans, il est allé avec son frère, étudier dans une Yéchiva. Tous les deux sont montés dans un taxi contenant 10 places et attendirent que le taxi soit rempli. Puisque le temps qu'il se remplisse était long, le jeune homme demanda au chauffeur de démarrer. Mais celui-ci ne voulut rien savoir : il ne démarrerait que lorsque le véhicule sera rempli. Alors, selon l'habitude des adolescents, le jeune homme lui parla avec insolence. Le chauffeur lui demanda de ne pas lui parler avec arrogance car il souffrait d'avoir perdu un enfant (D.ieu préserve) ! Alors, le jeune homme, qui était maintenant cet homme endeuillé, lui répondit avec moquerie que lui aussi avait perdu un enfant... Puis, la discussion s'arrêta là. Peu après, le taxi démarra et ils oublièrent cette histoire. Jusqu'à ce que son frère qui assista aussi à tout cela, vint la veille pour le consoler. Il lui dit qu'il essaya de comprendre pourquoi du Ciel on lui avait envoyé une telle souffrance et finit par se rappeler de cette anecdote. Qui sait, conclut-il, s'il ne s'est pas causé ses souffrances du fait de sa parole ?! Cette histoire montre la force de la parole ! Combien faut-il éviter de prononcer de mauvaises paroles ou d'évoquer sur soi des malheurs, car nul ne peut suffisamment mesurer l'impact des mots !

Le coin 'Hizouk

Nos Sages disent que chacun doit se dire : « Le monde a été créé pour moi ». Mais cela n'est-ce pas orgueilleux ? En fait c'est plutôt un message d'espoir. Car quand un homme a fauté et s'est rabaissé, et que son penchant lui fait croire qu'il ne sert plus à rien, alors il se renforcera en disant qu'Hachem a tout créé pour lui. Et ce n'est bien sûr pas inutilement qu'Hachem a tout créé pour lui. (Isma'h Israël)

Le coin étude

Après la série de bénédictions - malédictions de Ki Tavo, la Thora annonce dans la Paracha de Nitsavim : « Lorsque viendront sur toi toutes ces choses-là, la bénédiction et la malédiction..., tu reviendras vers Hachem ton D.ieu ». Ce verset éveille une question. En général, quand l'homme vie dans la réussite et la bénédiction, quand tout va bien et qu'il connaît l'opulence, alors il ne réfléchit pas vraiment à ses actions pour se repentir. Ce sont surtout les épreuves et les malédictions qui poussent l'homme à se remettre en question. Ainsi, pourquoi le Texte mentionne-t-il aussi la bénédiction comme facteur de repentir ?

Certains commentateurs expliquent qu'en réalité ces bénédictions évoquées dans ce verset sont ce qui a poussé l'homme à s'enorgueillir et se conforter dans ses comportements. Toutes les réussites risquent de mener l'homme à ne pas s'interroger sur sa vie jusqu'à provoquer qu'il s'éloigne de la Thora, et en réaction, cela entraînera la venue des malédictions et des punitions. Et ce sont les malédictions et les sanctions qui conduiront l'homme à la remise en question et au repentir. Ainsi, le verset décrit le processus depuis son début : « Lorsque viendront sur toi... la bénédiction et », si ces réussites te conduisent à t'éloigner des Mitsvot et à fauter, alors cela entraînera « la malédiction », alors ces épreuves qu'Hachem t'enverra te poussera à réfléchir et « tu reviendras vers Hachem ton D.ieu. Ainsi, il faut comprendre ici que la bénédiction dont parle le verset est la cause de la malédiction, et pas du repentir.

Le Baal Chem Tov de son côté explique que parfois, la bénédiction aussi peut troubler l'homme et le faire réfléchir jusqu'à le mener au repentir. On peut apporter pour le comprendre l'image d'un serviteur qui a fauté vis à vis de son roi. Au lieu de le punir, ce dernier commença à l'élever et à le faire réussir, jusqu'à ce qu'il le fasse passer au rang de ministre. Ce serviteur, voyant la bonté de son roi, n'en sera que plus confus. Il ne cessera de ressentir de la honte pour avoir fauté envers ce roi si bon, qui le couvre de tant de bienfaits. Comment a-t-il pu commettre un tel méfait ? Et évidemment il le regrettera que plus amèrement. Parfois, Hachem agit à l'image de ce roi. Il ce peut qu'Il couvre le pécheur de bénédictions et de bienfaits. Et si l'homme a un minimum de sensibilité, alors ce sont justement ces bienfaits qui le pousseront à ressentir une honte profonde et un regret immense de voir combien Hachem le couvre de réussites alors que lui, il s'était permis de fauter envers un tel Roi, si Bon avec lui. Toute cette réflexion pourra le conduire à un profond repentir, devant le Roi des rois Qui l'aime tant alors que lui, il s'est mal comporté devant Lui.

Le **Ohel Yaacov** quant à lui, explique que parfois, même les souffrances n'amènent pas l'homme à la réflexion. En effet, si tout le monde est atteint par un même malheur, alors l'homme risque de se dire que cette souffrance est venue de façon fortuite et naturelle, puisque tout le monde en est concerné. Dès lors, il ne fera pas le lien entre ses fautes et ce malheur. C'est pourquoi, quand Hachem veut pousser les Juifs à se repentir, pour ne pas qu'ils fassent ce mauvais raisonnement, Il envoie la bénédiction au reste du monde, et des souffrances au peuple Juif. Dès lors, l'homme ne pourra plus se dire que ce malheur est venu par hasard. Car s'il en est ainsi, pourquoi s'abat-il que sur le peuple Juif, alors que les autres peuples vivent dans le bonheur? C'est bien qu'Hachem envoie cette épreuve sur Son Peuple pour le pousser à revenir vers Lui! Dès lors, cette réflexion le mènera au repentir. Aussi, la Thora vient dire que si Hachem envoie « la bénédiction et la malédiction », la bénédiction pour le reste du monde et la malédiction pour le peuple Juif, alors dans un tel cas, il ne sera plus possible de se tromper en pensant que les épreuves viennent sans raison, et on saura qu'Hachem les a envoyées pour conduire au repentir. Aussi, « tu reviendras vers Hachem ton D.ieu ».

Enfin, le **Ketav Sofer** explique que même quand Hachem envoie des souffrances au peuple Juif, malgré tout, même dans les pires épreuves, Hachem continue à veiller à Son Peuple et le protéger de façon surnaturelle. Combien de pogroms et de massacres a subi notre peuple ?! Et malgré tout, nous existons encore, et pour toujours. Ce phénomène défie toute logique. Alors que des nations bien plus puissantes, qui ont dominé le monde et n'ont pas subi de souffrances particulières, ont aujourd'hui complètement disparu, le peuple Juif, comparable à un agneau parmi 70 loups, continue à exister. Quand un homme réfléchit à tout cela, quand il voit « la bénédiction et la malédiction », c'est à dire la Bénédiction Divine infinie qui se trouve dans la malédiction même, alors il comprendra qu'Hachem protège son peuple de façon providentielle. Il constatera l'immense amour d'Hachem pour le peuple Juif, qu'Il protège comme la prunelle des yeux, même quand les règles naturelles devraient mener à l'anéantissement de ce peuple. Et il est clair qu'une telle prise de conscience contient en elle la force de conduire l'homme au repentir. « Et tu reviendras vers Hachem ton D.ieu ».

Le coin Halakha

A Roch Hachana, il y a deux séries de sonneries : celles avant le Moussaf, où on est assis, et celles du Moussaf : pendant le Moussaf à voix basse puis pendant la répétition. Puisque la bénédiction du Chofar récitée avant le Moussaf acquitte aussi les sonneries du Moussaf, il convient de ne pas s'interrompre par des paroles depuis la bénédiction jusqu'à la fin des sonneries de Moussaf. Mais les paroles concernant la prière ou les sonneries, ne sont pas considérées comme une interruption. Une fois toutes les sonneries réalisées (en tout 100 sons), on n'a plus le droit de sonner même un seul son. En effet, le fait de sonner du Chofar (ou de tout autre instrument) est interdit par nos Sages le Chabbat et jour de fête. Cet interdit a été levé pour la Mitsva (en dehors de Chabbat où on ne sonne pas). Mais une fois que tous les sons de la Mitsva aient été entendus, l'interdit revient et il redeviendra interdit de sonner (pour s'amuser ou autre). Mais si une personne n'a pas entendu des sonneries, il est évident que pour l'acquitter de sa Mitsva il est autorisé de lui sonner. On achève la prière (après Alénou Léchabéa'h) par une Teroua Guedola (une longue Teroua – son haché). Ainsi, on cherche à troubler le Satan pour ne pas qu'il accuse la communauté qui s'apprête à aller manger et boire, comme s'il ne craignait pas le jugement.

Le coin question (Rav A. L. Shteinmann)

Le Michna Beroura rapporte que si un homme a récité la bénédiction pour sonner le chofar, et qu'avant de commencer à sonner, on lui reprend ce Chofar et on lui en apporte un autre, avant de sonner du nouveau Chofar, il devra réciter de nouveau la bénédiction.

Question: Par ailleurs, le Michna Beroura tranche que si quelqu'un récite les bénédictions avant de monter à la Thora, et qu'avant la lecture, on se rend compte que le Sefer Thora n'est pas valable, alors on sortira un autre Sefer Thora et il ne recommencera pas les bénédictions qu'il a déjà récitées. Quelle différence avec le Chofar, où il répétera la bénédiction avant de sonner dans un autre Chofar?

Réponse : Les bénédictions que récite celui qui monte à la Thora, sont des bénédictions générales, pour louer Hachem de nous avoir choisis et avoir donné la Thora. Ainsi, ces bénédictions ne s'appliquent pas à un Sefer Thora en particulier, mais à l'étude de la Thora en général, dans n'importe quel Sefer Thora. C'est pourquoi, même si on lira dans un autre Sefer Thora, on ne répétera pas les bénédictions. En revanche, quand on récite la bénédiction du Chofar : « (Qui nous a ordonné) d'écouter le son du Chofar », son intention est d'accomplir la Mitsva en écoutant le son de ce Chofar dans lequel il s'apprête à sonner. Ainsi, s'il change de Chofar, il devra recommencer la bénédiction.